



Nations Unies

# Conseil de sécurité

## CS/8896

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Conseil de sécurité**  
5584<sup>e</sup> séance – matin

**KOFI ANNAN FAIT UN DERNIER BILAN DE LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT EN  
SOULIGNANT L'INTERDÉPENDANCE DES CONFLITS ET EN PRÔNANT UNE APPROCHE  
RÉGIONALE**

« Je quitterai mes fonctions sans que cette épreuve ne soit terminée » a déclaré aujourd'hui le Secrétaire général, en parlant du conflit israélo-palestinien qui, « comme aucun autre, porte une charge aussi symbolique qu'émotionnelle ». Kofi Annan, qui s'exprimait devant le Conseil de sécurité, a fustigé l'incapacité des parties de comprendre ou d'essayer de comprendre le point de vue de l'autre. Israël ne peut assurer sa sécurité sans une reconnaissance du grief fondamental des Palestiniens et ces derniers doivent savoir qu'aucune résistance à l'occupation ne saurait justifier le terrorisme\*.

Le Secrétaire général ne s'est pas arrêté aux parties. Il a aussi dénoncé comme « contre-productives » les initiatives prises par certains organes de l'ONU, tel que le Conseil des droits de l'homme. Les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale condamnant Israël, a-t-il dit par ailleurs, ont-elles allégé le fardeau des Palestiniens ou fait fléchir Israël? Kofi Annan a voulu que l'on garde à l'esprit que « les Juifs ont de très bonnes raisons de prendre au sérieux toute menace contre l'existence d'Israël ». Cette déclaration a été reprise par la délégation israélienne, qui, à l'instar de nombreuses autres, a exprimé son indignation face à la tenue en Iran, d'une conférence internationale niant la réalité de l'Holocauste.

Le plus grand paradoxe dans cette histoire tragique est qu'il n'y a pas d'interrogation sérieuse sur la configuration générale d'un accord définitif, a encore accusé le Secrétaire général. Trois choses pourraient faire avancer la quête de stabilité au Moyen-Orient. Kofi Annan a cité une action concertée visant à répondre aux aspirations légitimes des Israéliens, des Palestiniens, des Syriens et des Libanais, qui voudraient voir exister à l'abri du danger deux États indépendants, Israël et la Palestine.

Le Secrétaire général a ensuite cité la fin de l'occupation de terres arabes, tant dans le territoire palestinien occupé que sur les hauteurs du Golan, et enfin, la conclusion d'une paix globale, juste et durable, telle qu'envisagée par le Conseil de sécurité dans nombre de ses résolutions, notamment sa résolution 1701 (2006). À la suite du Secrétaire général, l'interdépendance des foyers de tension, susceptibles de s'alimenter entre eux, a longuement été évoquée. Partisans d'une conférence internationale, les membres du Conseil ont majoritairement souligné la nécessité d'associer la Syrie et le Liban, acteurs décisifs de la région, à une solution globale.

\* S/2006/956

Se félicitant de l'accord de cessez-le-feu à Gaza conclu, le 26 novembre dernier, entre le Premier Ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne, la plupart des membres du Conseil ont émis l'espoir qu'il serait l'occasion de relancer le processus de paix. D'autres mesures de confiance sont cependant nécessaires, a fait observer le représentant de la France en citant la libération inconditionnelle du soldat Shalit et celle des élus palestiniens emprisonnés en Israël mais aussi la mise en œuvre des « arrangements de Charm el-Cheikh » et le plein respect de « l'Accord sur l'accès et le mouvement ».

Le Gouvernement palestinien dirigé par le Hamas a été, de son côté, de nouveau invité à respecter les trois principes fondamentaux de la Feuille de route et du Quatuor dont la validité a été confirmée aujourd'hui. Il s'agit de la reconnaissance du droit d'Israël à exister, la cessation de la violence et l'acceptation des accords antérieurs. Israël doit cesser d'essayer d'imposer sa définition de ce qu'est un partenaire de paix, a rétorqué le Vice-Premier Ministre du Qatar, qui présidait la réunion du Conseil.

La seule raison pour laquelle la vision de deux Etats vivant côte à côte n'est pas encore devenue réalité est l'absence d'un partenaire modéré du côté palestinien, a réitéré le représentant israélien. Les négociations directes, avec un partenaire disposé à faire des concessions, sont la seule voie à suivre, a-t-il dit, avant que l'Observateur de la Palestine ne rappelle les prérogatives exclusives du Président Mahmoud Abbas en la matière. Toute négociation suppose, a-t-il précisé, qu'Israël fasse des gestes au lieu de poursuivre l'occupation, la colonisation, l'édification du mur raciste et illégal et les exécutions extrajudiciaires.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT***

### **Déclarations**

M. KOFI ANNAN, Secrétaire général des Nations Unies, a déclaré qu'aucun autre conflit ne porte une charge aussi symbolique et émotionnelle que celui du Moyen-Orient, y compris pour les peuples qui ne sont pas directement concernés. Bien que la recherche de la paix ait connu des avancées importantes au fil des ans, un accord final a défié les meilleurs efforts de plusieurs générations de dirigeants du monde. À mon tour, a ajouté Kofi Annan, je quitterai mes fonctions sans que cette épreuve se soit terminée. Au Moyen-Orient, les perspectives sont sombres. La région traverse une crise profonde, la situation est plus complexe, plus fragile et plus dangereuse qu'elle ne l'a été depuis très longtemps et la défiance entre Israéliens et Palestiniens atteint de nouveaux sommets.

Après avoir évoqué la situation difficile dans les territoires palestiniens, le Secrétaire général a évoqué la peur des Israéliens face à la menace terroriste. Ceux-ci sont aussi alarmés par l'attitude du Gouvernement du Hamas qui est au mieux « ambivalent » quant à la solution de deux États et au pire, réticent à renoncer à la violence et à accepter les termes consacrés dans les accords d'Oslo, appuyés pourtant par la majorité des Palestiniens. Au Liban, a poursuivi Kofi Annan, la transformation politique est incomplète et ses dirigeants font face à une campagne d'intimidation et de déstabilisation. Ailleurs, le Golan est toujours sous contrôle israélien et les préoccupations ne cessent de se multiplier face aux relations de la Syrie avec des groupes militants qui opèrent au-delà de ses frontières. L'Iraq est plongé dans un cycle de violence et les ambitions nucléaires de l'Iran suscitent des interrogations dans la région et au-delà. Ces différentes situations alimentent et sont alimentées par la montée de l'extrémisme.

Chacun de ces conflits a sa propre dynamique, ses propres causes et exigera sa propre solution. Dans tous les cas, ce sont les parties elles-mêmes qui ont la responsabilité première de la paix. Mais dans le même temps, la communauté internationale ne peut éluder sa responsabilité d'user de son influence. Elle doit adopter un nouvel angle d'attaque. L'un des aspects les plus contrariants du conflit israélo-palestinien est l'incapacité apparente de nombre des parties de comprendre ou d'essayer de comprendre, le point de vue de l'autre partie. Israël, a dit Kofi Annan, ne pourra véritablement assurer sa sécurité que lorsqu'il reconnaîtra le grief fondamental des Palestiniens. Heureusement, les choses ont changé. Aujourd'hui les principaux partis politiques en Israël reconnaissent que leur pays doit cesser l'occupation pour assurer sa sécurité. Je suis d'accord avec Israël lorsqu'il dit qu'il y a une différence morale et juridique entre des

terroristes et une armée régulière qui cause des dommages collatéraux malgré les précautions prises. Mais, a tempéré le Secrétaire général, plus le nombre de victimes augmentent, plus la différence entre les deux réalités s'amenuise. Israël jouirait d'une plus grande compréhension si ses actes visaient à faire cesser l'occupation plutôt qu'à l'enraciner.

Il est juste et compréhensible d'appuyer le peuple palestinien. Mais aucune résistance à l'occupation ne saurait justifier le terrorisme, a poursuivi Kofi Annan. Par ailleurs, les initiatives prises par certains organes de l'ONU sont contre-productives. Le Conseil des droits de l'homme a déjà consacré trois sessions au Moyen-Orient. Il faut espérer qu'il saura se pencher sur d'autres violations tout aussi graves voire pires. De plus, ceux qui accusent le Conseil de sécurité d'avoir une politique de deux poids deux mesures devraient se demander s'ils n'en font pas de même, en demandant à Israël de respecter des normes qu'ils ne sont pas eux-mêmes prêts d'appliquer aux adversaires d'Israël voire à eux-mêmes. Certains peuvent se réjouir de nombreuses résolutions de l'Assemblée générale condamnant Israël. Mais cela allège-t-il le fardeau des Palestiniens? Cela a-t-il fait fléchir Israël? Soulignant le refus de certains de reconnaître le droit d'Israël d'exister et encore moins ses préoccupations sécuritaires, Kofi Annan a voulu que l'on garde à l'esprit que les Juifs ont de très bonnes raisons de prendre au sérieux toute menace contre l'existence d'Israël.

Le plus grand paradoxe dans cette histoire tragique est qu'il n'y a pas d'interrogation sérieuse sur la configuration générale d'un accord définitif. Les parties doivent essayer et essayer encore, appuyées par la communauté internationale, a préconisé Kofi Annan. Après avoir brossé le tableau d'une solution globale reposant sur deux États vivant côte à côte, Kofi Annan a estimé que cet objectif n'était pas hors d'atteinte. Le travail est de convaincre les peuples des deux côtés que ceux qui rejettent la paix sont une minorité. La Feuille de route demeure la référence et le Quatuor doit faire plus pour rétablir la confiance non seulement par son sérieux et son efficacité mais aussi en se montrant pratique et en créant les conditions pour la reprise d'un processus de paix viable. Le Quatuor doit aussi institutionnaliser ses consultations avec les partenaires de la région. Les chances de négocier la solution de deux États ne dureront pas indéfiniment. Les Nations Unies et le Moyen-Orient sont étroitement liés. La région a modelé cette Organisation comme aucune autre, a conclu le Secrétaire général.

M. HAMAD BIN JASSIM BIN JABR AL-THANI, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Qatar, a rappelé que les Nations Unies sont saisies de la question du conflit au Moyen-Orient depuis leur création. Cependant, l'échec à parvenir à des solutions acceptables depuis un demi-siècle a eu des répercussions catastrophiques sur l'ensemble de la région et, au-delà, sur la communauté internationale, a-t-il fait observer. Selon lui, Israël n'est pas la seule partie qui a le droit légitime de vivre en paix et en sécurité. Les Palestiniens et les Arabes, qui doivent pouvoir jouir des mêmes droits, poursuivent depuis un certain temps déjà un désir de paix juste et globale. Faire face aux problèmes politiques, sécuritaires et de développement du Moyen-Orient ne pourra pas être possible sans une solution pacifique au conflit qui s'y déroule, a-t-il poursuivi. Mais les approches partielles restent insuffisantes, a estimé le Vice-Premier Ministre, qui a souligné au contraire la nécessité d'une vision globale, ouverte à toutes les parties concernées et respectueuse des droits de l'homme et des principes humanitaires fondamentaux. Rappelant qu'Israël n'a jamais cessé de dire qu'il souhaite un partenaire palestinien dans le processus de paix, le Vice-Premier Ministre a estimé qu'Israël devrait cesser d'essayer d'imposer sa définition de ce qu'est un partenaire de paix.

Les efforts déployés par le Qatar pour réaliser une paix durable au Moyen-Orient s'inscrivent dans le cadre d'une politique qui vise à parvenir à un règlement pacifique, global et juste du conflit arabo-israélien. À cet égard, le Vice-Premier Ministre a fait valoir les mesures prises par son gouvernement pour établir des relations avec Israël, promouvoir le dialogue avec le judaïsme et réconcilier les divergences d'opinions entre Arabes et Israéliens d'un côté et entre Arabes eux-mêmes. Estimant que les Nations Unies sont responsables de la réalisation d'une paix durable au Moyen-Orient, il a rappelé qu'il est regrettable que le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité première de maintenir la paix et la sécurité internationales, a échoué à parvenir à un accord sur la question. Le Conseil devrait s'efforcer d'accorder une plus grande attention à la nécessité de revitaliser le processus de paix. Il est également nécessaire que la communauté

internationale, en particulier les pays les plus influents, offre les garanties suffisantes à cette fin et apporte un appui politique et économique indispensable, a conclu la délégation qatarienne.

M. RIYAD H. MANSOUR, Observateur de la Palestine, a estimé que les éléments de la paix sont clairs, nets, et précis. Il suffit de se référer, en particulier, aux résolutions de l'ONU, aux engagements des pays arabes, à la Feuille de route et au principe de la terre contre la paix. Mais il manque une volonté de la communauté internationale, a-t-il accusé. L'apathie voire la paralysie qui frappe le processus de paix est la raison qui a conduit les Ministres arabes des affaires étrangères à venir à l'ONU, en septembre, pour tenter de faire bouger les choses, a-t-il expliqué. Il s'est aussi félicité des propositions de l'Union européenne ainsi que de celles de la Commission Baker-Hamilton. Il a aussi relevé des prises de position en Israël qui vont dans le bon sens.

Le non-règlement de la question palestinienne est un facteur de déflagration régionale et internationale, a prévenu l'Observateur. Il existe pourtant des opportunités, a-t-il noté, notamment la proposition de tenir une conférence internationale formulée par plusieurs parties. C'est une idée judicieuse qui mérite d'être explorée. L'Observateur s'est aussi félicité de la proposition consistant à envoyer de forces de surveillance internationales. La question des négociations relève exclusivement de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). Le Président Mahmoud Abbas a la légitimité d'entamer à tout moment des négociations de paix. Mais cela suppose qu'Israël fasse des gestes au lieu de poursuivre l'occupation, la colonisation, l'édification du mur raciste et illégal, et les exécutions extrajudiciaires.

La partie israélienne doit honorer ses engagements en vertu des textes internationaux, en particulier la quatrième Convention de Genève. Israël, a encore dit l'Observateur, prétend être à la recherche de la paix mais en réalité, il ne cesse de saper les fondements de tout processus de paix. Il revient au Conseil de sécurité de s'acquitter des tâches qui sont les siennes. Il doit obtenir le retrait d'Israël de tous les territoires occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est. Citant en conclusion les propos tenus par son Président, l'Observateur a souligné que le futur État palestinien serait un pilier fondamental de la paix et de la sécurité internationales. La paix, la justice, la sécurité et la prospérité dans la région sont possibles, a promis l'Observateur.

M. DANIEL CARMON (Israël) a déclaré que l'analyse des événements au Moyen-Orient, telle que développée au sein des Nations Unies, a tendance à être erronée. Les symptômes sont généralement pris pour les causes et s'appuient sur la rhétorique plutôt que sur la réalité des faits. Selon lui, le conflit israélo-palestinien se trouve être la conséquence et non la cause de l'extrémisme et du radicalisme et de l'incitation à l'intolérance, à la haine et au terrorisme qui empoisonnent la région. Un fossé divise les voix de la modération et de l'extrémisme au Moyen-Orient. Tandis que le Gouvernement palestinien, dirigé par le Hamas, nie à Israël son droit à exister, soutenu en cela par le régime iranien, d'autres voix dans la région invitent les Palestiniens et les Israéliens à retourner à la table des négociations.

Ce fossé est précisément la raison pour laquelle il est indispensable d'insister sur les trois conditions posées par la communauté internationale qui sont la reconnaissance par le Hamas de l'existence d'Israël, le renoncement à la violence, et l'acceptation des accords antérieurs. La communauté internationale doit, en effet, insister sur la mise en œuvre des résolutions 1559 et 1701 du Conseil de sécurité. Tant que le Hezbollah continuera d'être un « État dans l'État » et que l'Iran se nucléarisera, la région continuera d'être soumise à une dangereuse influence. C'est d'ailleurs avec une indignation particulière que la délégation israélienne siège aujourd'hui à ce Conseil pendant que se déroule en Iran une conférence internationale niant la réalité de l'Holocauste.

Le représentant a ensuite appelé la communauté internationale à faire plus qu'organiser des débats. Elle devrait plutôt réaffirmer que la coexistence de deux États est la seule voie à suivre et que le soutien au terrorisme a un prix. La formule de la paix est bien connue. Elle se trouve dans la Feuille de route du Quatuor et a été reconnue par plusieurs instances internationales, dont certaines des Nations Unies. Son principe fondamental est l'existence de deux États, Israël et la Palestine, coexistant en paix et en sécurité, a insisté M. Carmon.

Malheureusement, cette vision n'est pas celle de la partie palestinienne. Alors qu'Israël s'est désengagé douloureusement l'an dernier de la bande de Gaza pour démontrer son engagement en faveur de la paix, les terroristes palestiniens en ont profité pour tirer un millier de roquettes Kassem contre les localités du sud d'Israël. Des armes sont illégalement acheminées à Gaza et le caporal Shalit n'a toujours pas été libéré. Le cessez-le-feu conclu il y a deux semaines est pourtant une nouvelle preuve de la volonté d'Israël de s'engager sur le chemin de la paix. Le représentant a précisé que son gouvernement a envisagé ce cessez-le-feu comme un moyen de mettre fin aux violences et de relancer les négociations politiques, et ce en dépit de violations dudit cessez-le-feu par des terroristes palestiniens.

Rappelant que la mise en œuvre de la résolution 1701 demeure un test pour le Conseil de sécurité, le représentant s'est déclaré convaincu qu'elle peut apporter la paix dans la région. Mais pour cela, les deux soldats israéliens enlevés doivent être libérés immédiatement et sans condition. Une Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) robuste est également nécessaire, ainsi que le déploiement de l'armée libanaise sur l'ensemble de son territoire, le renforcement de l'embargo sur les armes et la surveillance de la frontière avec la Syrie, a-t-il précisé.

Pour parvenir à la paix entre Israéliens et Palestiniens, il ne s'agit pas de brûler les étapes pour donner l'illusion du progrès et faire d'Israël la seule partie ayant des obligations tandis que l'autre n'aurait que des droits inaliénables, a fait remarquer M. Carmon. La seule raison pour laquelle cette vision de paix n'est pas encore devenue réalité, est l'absence d'un partenaire modéré du côté palestinien. Les négociations directes, avec un partenaire disposé à faire des concessions, sont la seule voie à suivre. Ce sont les parties impliquées qui ont la responsabilité première de la paix, a-t-il conclu.

M. SEI IDDI, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République-Unie de Tanzanie, s'est dit pleinement conscient que le Conseil de sécurité a depuis de nombreuses années soutenu la recherche de la paix au Moyen-Orient, comme en témoignent les nombreuses résolutions et initiatives. Le Conseil de sécurité a en outre soutenu le Quatuor et la mise en œuvre de la Feuille de route. Malheureusement, a regretté le représentant, il y a eu plus de paroles que d'actes. Cet état de choses doit être inversé et les accords doivent être traduits en action. Il revient aux Palestiniens et aux Israéliens de réaliser qu'aucun accord de paix ne sera viable en dehors de la solution de deux États, a-t-il noté. Tous deux doivent se plier aux obligations de la Feuille de route et aux principes du Quatuor.

Le Vice-Ministre a appelé la partie palestinienne à mettre sur pied un gouvernement d'union nationale et d'œuvrer avec Israël à la paix et à la sécurité dans la région. Il s'est félicité de la conclusion d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et s'est dit favorable à l'organisation d'une conférence de paix sur le Moyen-Orient, en estimant que le climat actuel est favorable au lancement d'un processus sérieux menant à une solution globale. Le Vice-Ministre s'est aussi dit en faveur des efforts des pays arabes. La trêve actuelle est une occasion exceptionnelle d'aller dans le sens d'un accord durable garantissant sécurité et prospérité dans la région. Au sujet du Liban, le Vice-Ministre a estimé que la détérioration de la situation sécuritaire met le régime démocratique du pays en danger, menaçant son indépendance. Il a appelé à la modération et à la sagesse pour préserver un Liban uni et pacifique.

M. ALEXANDER SALTASOV, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, a déclaré que la situation au Moyen-Orient a connu un déséquilibre dangereux ces dernières années. Plusieurs foyers de tension, liés entre eux, ont été identifiés. La recherche d'un règlement nécessite donc une approche globale et l'implication directe de toutes les parties concernées ainsi que de la communauté internationale. Il faut en outre, a ajouté le Vice-Ministre, redonner plus que jamais un nouvel élan à la recherche d'une solution, en s'appuyant sur les principes de Madrid et de la Feuille de route ainsi que sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Des efforts ont déjà été entrepris par les parties, les médiateurs et les membres du Quatuor, qui ont abouti à la conclusion d'un cessez-le-feu à Gaza qui, selon le Vice-Ministre, devrait s'étendre maintenant à l'ensemble de la région. Il s'est également félicité de la volonté exprimée par le Premier Ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne de reprendre des négociations directes. Au préalable, il faudrait que les soldats israéliens enlevés soient libérés, de même que les représentants palestiniens détenus en Israël. Le Vice-Ministre a déclaré que l'objectif stratégique est de régler le problème palestinien sur la base de la création d'un État palestinien coexistant

avec Israël dans des frontières souveraines et légitimes, comme le prévoit la Feuille de route. Les événements de l'été dernier ont démontré que seul un accord global est souhaitable. La Fédération de Russie favorise donc la reprise des efforts en ce sens, auxquels devraient être associées les parties syrienne et libanaise dans le cadre d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient, a conclu le Vice-Ministre.

Mme DIANA STROFOVA, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Slovaquie, s'est dite fortement encouragée par l'opinion dominante au Conseil de sécurité sur la nécessité d'aller de l'avant dans la conception d'un règlement global et durable du conflit. Il n'y a pas de solution militaire, comme l'ont montré les développements tragiques sur le terrain, notamment à Gaza le mois dernier. Elle s'est donc félicitée du cessez-le-feu à Gaza. Il s'agit d'une mesure de confiance cruciale et une étape essentielle et indispensable pour parvenir à une période de calme. Elle a émis l'espoir que les deux parties respecteront leurs engagements. Mme Strofova s'est toutefois dite profondément préoccupée par les déclarations ou les tentatives de nier la Shoah ou de nier à Israël le droit à l'existence. Cela ne peut que contribuer à la déstabilisation de toute la région et saper les efforts de paix, a-t-elle souligné.

Elle s'est dite convaincue que le Quatuor reste le mécanisme le plus approprié et que la Feuille de route, actualisée par la situation sur le terrain, reste d'actualité. Elle a appelé les factions palestiniennes à mettre un terme définitif à leurs initiatives hostiles telles que les tirs de roquettes. Se tournant vers Israël, elle l'a appelé à reprendre le versement des droits de douane dus à l'Autorité palestinienne et à libérer les Ministres et Parlementaires détenus. Au sujet du Liban, elle a averti que rien n'est possible sans stabilité. Les différends ne se règlent pas dans la rue mais autour d'une table de négociation. Le dialogue interlibanais doit se poursuivre et le Gouvernement de Beyrouth doit être le seul à pouvoir disposer de l'usage de la force. La Vice-Ministre a appelé à la libération de deux soldats israéliens enlevés et a souligné la nécessité de résoudre la question des prisonniers libanais. Elle a enfin estimé qu'il existe toujours une possibilité d'ouverture pour relancer le processus de paix au Moyen-Orient. Il faut que les parties la saisissent concrètement, a-t-elle conclu.

M. ALEX D. WOLFF (États-Unis) a réaffirmé le ferme attachement du Président Bush à la vision de deux États, Israël et la Palestine, coexistant en paix et en sécurité, ainsi qu'à la Feuille de route comme document de référence pour réaliser un tel objectif. À cette fin, le Gouvernement américain poursuivra ses efforts diplomatiques avec les interlocuteurs modérés de la région, aidera les Palestiniens à renforcer et à réformer leurs services de sécurité et appuiera les parties au conflit pour qu'elles surmontent leurs différences, a annoncé la représentant. Rappelant que son pays reste le donateur le plus généreux en faveur du peuple palestinien, avec une aide estimée à 468 millions de dollars pour 2006, il a indiqué que les États-Unis continueront d'œuvrer avec leurs partenaires du Quatuor à la mise en place des conditions indispensables à la coexistence de deux États. Cependant, le représentant s'est déclaré déçu par les tentatives observées, ces dernières semaines, au sein du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, de présenter des résolutions politisées et tendancieuses qui ne contribuent pas à une approche constructive de la situation au Moyen-Orient. La responsabilité finale des progrès appartient aux parties, a souligné M. Wolff, le rôle de la communauté internationale devant se limiter à créer un environnement favorable et non à se lancer dans des joutes oratoires au sein des instances de l'ONU.

Le représentant a ensuite souligné qu'avec Israël, les États-Unis ont insisté sur la nécessité de faciliter l'accès et les mouvements des Palestiniens de la bande de Gaza et de Cisjordanie. Évoquant ensuite la mise en œuvre de la Feuille de route, il a déclaré qu'elle exige un partenariat et l'acceptation des principes du Quatuor. À cet égard, il a regretté que le Hamas se soit éloigné des propositions de créer un gouvernement technocrate. La rhétorique employée par ses représentants, qui nient le droit d'Israël à exister, comme l'organisation en Iran d'une « conférence » niant l'Holocauste, doivent être condamnées vigoureusement, a ajouté le représentant. Évoquant enfin la situation au Liban, il a rappelé que les dernières manifestations au Liban sont un effort du Hezbollah pour renverser le Gouvernement démocratiquement élu du Premier Ministre Fouad Siniora.

M. CÉSAR MAYORAL (Argentine) a déclaré que son pays a suivi de près la question du Moyen-Orient. Il est arrivé à la conclusion que l'on ne peut laisser indéfiniment enfouies les aspirations légitimes de tous les peuples de la région à la reconnaissance, la sécurité et au bien-être. La première responsabilité est attribuable aux parties en présence mais aussi à la communauté internationale et au Conseil de sécurité en raison de leur incapacité à juguler l'aggravation de la crise. Cet échec n'implique pas que le Quatuor ou la Feuille de route soient caducs. Bien au contraire, ces deux éléments doivent jouer un plus grand rôle.

Un processus approfondi de réflexion à ce sujet doit être effectué par la communauté internationale, a voulu le représentant qui a constaté que ni les Israéliens ni les Palestiniens ne se sont pliés aux obligations de la Feuille de route. Or, les négociations sont inévitables. Mais l'attitude du Gouvernement du Hamas complique encore plus la situation et malgré ce tableau peu encourageant, il y a des éléments positifs. Le représentant a ainsi cité la trêve dans la bande de Gaza qui devrait être étendue, selon lui, à la Cisjordanie. Il s'est dit favorable à la tenue d'une conférence internationale sur le modèle de celle de Madrid en 1991. Après avoir mentionné le Liban et la Syrie, il a estimé qu'aucune paix ne pourrait se faire sans la restitution du Golan syrien occupé.

M. EMYR JONES PARRY (Royaume-Uni) a estimé que seule une approche régionale qui engloberait tous les questions pertinentes permettrait d'accomplir des progrès vers la création de deux États coexistant en paix et en sécurité. Il s'est ensuite félicité du cessez-le-feu à Gaza qui est entré en vigueur le 26 novembre dernier, et a lancé un appel aux parties pour qu'elles respectent leurs engagements de façon complète. Nous demandons également la libération du caporal Shalit, ainsi que des membres du cabinet palestinien détenus en Israël, a poursuivi la délégation. Le Royaume-Uni s'est par ailleurs déclaré convaincu que les mécanismes internationaux doivent être maintenus, notamment le mécanisme d'appui temporaire, qui permet de fournir aux Palestiniens les plus pauvres les services de base. Le représentant a ensuite expliqué qu'un Gouvernement palestinien coopératif doit être formé sur la base d'un programme s'adossant aux trois principes du Quatuor. Le Royaume-Uni et l'Union européenne soulignent également la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles de l'Autorité palestinienne. Préoccupé par l'incident de Beit Hanoun, il a demandé à Israël d'éviter toute action susceptible de faire des victimes civiles. Il faut également mettre fin à toutes les violences, que ce soit du côté israélien et palestinien, a ajouté M. Parry, qui a enfin souligné qu'Israël doit démanteler ses colonies établies depuis 2001 et l'Autorité palestinienne mettre fin aux attentats terroristes, comme l'exige la Feuille de route.

M. BASILE IKOUEBE (Congo) a déclaré que pour sa délégation il ne saurait s'agir d'une réunion de plus organisée dans cette enceinte pour produire des débats infructueux. Au contraire, le moment est tout indiqué pour que le Conseil donne une nouvelle impulsion au processus de paix. Le message fort que le Conseil doit envoyer à la communauté internationale, et d'abord aux principaux protagonistes, est celui de sa volonté clairement affichée d'une relance immédiate et sans conditions préalables des négociations devant aboutir à une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Il s'agit concrètement d'appuyer l'organisation d'une conférence internationale, initiative qui se doit d'être préparée minutieusement, a souligné le représentant. Il a réaffirmé le rôle clef du Quatuor dans la relance du processus et la validité de tous les documents et instruments internationaux négociés. Il a souligné que toute nouvelle initiative doit sortir des sentiers battus, en impliquant fortement les acteurs régionaux. Il faut reconnaître, a-t-il dit, l'interaction et l'interconnexion entre les différentes crises qui secouent le Moyen-Orient. Il a donc souligné la nécessité d'une approche globale qui impliquerait la contribution de tous les États voisins. Le représentant a dit attendre des principaux protagonistes qu'ils fassent preuve de retenue, en évitant de recourir à la violence et en s'abstenant de poser tout acte unilatéral qui ne ferait que compromettre les préparatifs de la conférence internationale envisagée.

M. JEAN-MARC DE LA SABLIERE (France) s'est félicité du cessez-le-feu conclu entre Palestiniens et Israéliens concernant la bande de Gaza et a appelé les parties à le respecter et à l'étendre rapidement à la Cisjordanie. D'autres mesures de confiance sont nécessaires, comme la libération inconditionnelle du soldat Shalit et celle des élus palestiniens emprisonnés en Israël, mais aussi la mise en œuvre des « arrangements de Charm el-Cheikh » et le plein respect de « l'Accord sur l'accès et le mouvement » à l'appui de la reprise de l'économie palestinienne. Le représentant a ensuite déclaré que la cessation des violences, pour être effective et durable, doit s'accompagner d'un véritable horizon politique. À cette fin, les Palestiniens ne doivent pas dévier du chemin tracé depuis plus de 15 ans dans le cadre du

processus de paix, a poursuivi le représentant, qui a appelé les factions palestiniennes, le Hamas au premier chef, à coopérer avec le Président palestinien à la formation d'un Gouvernement dont la plate-forme politique refléterait les principes du Quatuor. Israël a, pour sa part, le devoir de s'abstenir de toute action unilatérale qui saperait les perspectives de création d'un État palestinien. Il doit en outre, conformément à l'avis rendu par la Cour internationale de justice (CIJ), mettre fin aux activités de colonisation et à la construction du mur à l'intérieur de la Cisjordanie. De son côté, la France continuera d'agir en faveur d'une solution globale, juste et fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité, les termes de référence de la Conférence de Madrid, le principe d'échange de la terre contre la paix, ainsi que sur l'initiative de paix arabe, a promis le représentant.

Mme ELLEN MARGRETHE LØJ (Danemark) s'est félicitée du recul pris par le Secrétaire général dans son rapport. Elle a rappelé l'objectif à atteindre qui est la création de deux États vivant en paix côte à côte. Mais plus le temps passe, plus le doute habite les peuples, a-t-elle observé. La communauté internationale a donc un rôle essentiel à jouer, selon Mme Løj qui a noté les faits nouveaux encourageants tels que la trêve à Gaza. Elle a appelé à l'extension de ce cessez-le-feu à la Cisjordanie. Le défi est de transformer cet essai, a-t-elle dit, en énumérant les initiatives qui doivent être prises des deux côtés pour conforter la confiance. Israël doit notamment arrêter la construction du mur de séparation tandis que les Palestiniens doivent obtenir la libération du soldat enlevé cet été et mettre sur pied un gouvernement représentatif reconnaissant Israël. Le Danemark appuie les efforts du Président Abbas, à cet égard, a-t-elle affirmé, en soulignant que les conflits dans toute la région du Moyen-Orient sont interdépendants même si celui qui oppose Palestiniens et Israéliens constitue la source principale d'instabilité. En l'absence de progrès dans ce conflit, il est peu probable que l'on parvienne à un Moyen-Orient stable, comme l'a constaté le Secrétaire général Kofi Annan, a conclu la représentante du Danemark.

M. NANA EFFAH-APENTENG (Ghana) a partagé l'avis du Secrétaire général selon lequel l'échec à trouver une solution juste et globale au conflit arabo-palestinien demeure la source de frustration et d'instabilité la plus forte au Moyen-Orient. Il a ensuite déclaré que la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) permet de faire preuve d'un optimisme prudent, de même que le cessez-le-feu à Gaza à l'issue d'une longue période de violence qui, a espéré le représentant, donnera l'occasion de relancer les pourparlers de paix. Il a estimé qu'Israël doit faire preuve de souplesse, notamment en levant le gel des avoirs financiers des Palestiniens. Préoccupé par l'échec des Palestiniens à former un gouvernement d'unité nationale, le Ghana a enjoint l'Autorité palestinienne et le Hamas à coopérer à cette fin. Le représentant a également préconisé une approche régionale qui permettrait de résoudre des crises étroitement liées entre elles. Tout effort visant à trouver des solutions partielles ne pourrait en effet qu'échouer, comme le souligne le rapport du Secrétaire général, a-t-il fait observer, à son tour.

M. ADAMANTIOS VASSILAKIS (Grèce) a relevé l'absence de progrès notables. Il a estimé que le Conseil de sécurité doit réfléchir à de nombreux passages du rapport du Secrétaire général. Les pays de la région ont tous un rôle à jouer, a-t-il noté. Compte tenu de cette dimension essentiellement régionale, l'ONU a un rôle particulièrement pertinent à jouer, a noté le représentant, qui a réaffirmé son attachement à la solution de deux États vivant en paix côte à côte. Le Conseil de sécurité doit examiner toutes les solutions qui se présentent à lui, a-t-il souligné avant de conclure en émettant l'espoir que le Conseil n'aura pas à entendre un nouveau rapport similaire sur le Moyen-Orient dans 10 ans.

M. KENZO OSHIMA (Japon) a regretté que la situation autour de la Palestine se soit détériorée ces derniers mois, se disant particulièrement préoccupé par la violence qui a causé des victimes des deux côtés. S'il est vrai que la communauté internationale ne peut se substituer aux efforts des parties en conflit, il n'en reste pas moins qu'elle doit s'efforcer de les aider à surmonter leurs difficultés, a estimé le représentant. Se félicitant ensuite de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, il a appelé les deux parties à le respecter et à l'étendre à l'ensemble de la Cisjordanie. Le Japon a aussi lancé un appel pour que soient relâchés le soldat Shalit et les membres du cabinet palestinien détenus en Israël, préalables indispensables à la reprise de négociations directes. Par ailleurs, préoccupé par le sort humanitaire des Palestiniens, le représentant a demandé le transfert des revenus des taxes et des droits de douane qui reviennent de droit à l'Autorité palestinienne. Il a souligné que son pays s'est, pour sa part, acquitté de sa promesse d'apporter une aide humanitaire d'urgence, en versant 25 millions de dollars. Invitant la communauté des donateurs à

suivre son exemple, le représentant est ensuite passé à la situation au Liban pour se féliciter des efforts déployés visant à mettre en œuvre la résolution 1701, censé rétablir l'autorité du Gouvernement libanais sur l'ensemble du territoire. Nous soulignons, à cet égard, que la Syrie a un rôle direct à jouer dans la paix régionale, a confié le représentant.

M. WANG GUANGYA (Chine) a d'abord rappelé qu'en tant que berceau de la civilisation, le Moyen-Orient est le lieu de naissance de la civilisation mésopotamienne et des religions musulmane, chrétienne et juive. Malheureusement, a-t-il regretté, les turbulences continues dans cette région, semblant sans issue, ne constitue pas une perspective favorable pour les perspectives de paix et de stabilité dans la région et affecte aussi la paix et la stabilité dans le reste du monde. M. Wang a constaté la multiplication des points chauds dans la région en plus du conflit israélo-palestinien, le Liban et l'Iraq, en particulier. La situation est de plus en plus compliquée et aucun pays ne peut résoudre seul le problème. Aucun pays ne peut l'ignorer non plus en vaquant à ses occupations. Le règlement du conflit ne peut se faire sans la communauté internationale même si ce sont les principaux protagonistes qui ont les clefs de la solution, a noté le représentant.

Nous sommes devant, a-t-il poursuivi, le plus ancien problème auquel le Conseil de sécurité est confronté et son casse-tête principal. Mettant en cause la passivité du Conseil, il noté que cet été, il a fallu pas moins de 34 jours de consultations pour parvenir à la rédaction d'une résolution. Les peuples de la région sont las de cette guerre sans fin et de ses turbulences, alors que le reste du monde avance à toute allure, a-t-il estimé. Leur désir de se joindre au développement général est plus fort et plus urgent que jamais. La Chine veut œuvrer avec la communauté internationale pour parvenir à une issue dès que possible. Dès que nous effectuerons des efforts concertés, la paix au Moyen-Orient ne sera pas un rêve mais une réalité, a affirmé M. Wang.

M. JORGE VOTO-BERNALES (Pérou) a estimé que l'absence de solution au conflit arabo-israélien constitue une source de frustration dans la région. L'objectif doit être la réalisation de deux États coexistant en paix et en sécurité, comme le prévoient la Feuille de route et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il a ensuite condamné les attaques terroristes perpétrées par des militants palestiniens contre lesquels Israël doit cependant s'efforcer de réagir sans porter atteinte aux populations civiles. Le représentant s'est ensuite félicité du cessez-le-feu et a espéré que les parties seront en mesure de l'étendre à la Cisjordanie. L'expérience de la guerre n'a fait que confirmer l'interdépendance des foyers de conflit au Moyen-Orient, qui nécessite donc une approche globale, a estimé la délégation péruvienne. Aucune solution unilatérale n'est envisageable, a dit le représentant, qui a estimé que le Quatuor est l'organe le mieux habilité à faire des propositions en vue de parvenir à un règlement global et définitif.

### **Déclaration présidentielle**

Le Conseil de sécurité se déclare profondément préoccupé par la situation au Moyen-Orient et les graves conséquences qu'elle a pour la paix et la sécurité et souligne la nécessité de redoubler d'efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable dans la région.

Le Conseil insiste sur le fait qu'il ne saurait y avoir de solution militaire aux problèmes de la région et que la négociation est le seul moyen viable d'apporter la paix et la prospérité aux peuples de tout le Moyen-Orient.

Le Conseil souligne que les parties doivent respecter les obligations découlant des accords déjà conclus et mettre notamment fin à la violence et au terrorisme sous toutes ses formes.

Le Conseil se dit gravement préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire et demande qu'une assistance soit apportée d'urgence au peuple palestinien via le Mécanisme international temporaire, les organisations internationales et d'autres voies officielles.

Le Conseil se félicite de l'accord passé entre le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, et le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, qui tend à instaurer un cessez-le-feu mutuel à Gaza.

Le Conseil se félicite des mesures prises par les deux parties pour maintenir le cessez-le-feu et exprime l'espoir qu'il en résultera une période de calme durable. Il demande donc aux deux parties d'éviter toute action qui pourrait compromettre de nouveaux progrès. Il demande de nouveau que soit mis fin à la violence et au terrorisme sous tous ses aspects, comme il l'a fait dans ses déclarations et résolutions antérieures.

Le Conseil est conscient de la nécessité d'encourager l'adoption de mesures propres à inspirer plus de confiance dans le processus de paix.

Le Conseil demande de nouveau au Gouvernement de l'Autorité palestinienne d'accepter les trois principes du Quatuor.

Le Conseil se dit une fois de plus profondément attaché à l'ambition de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité comme l'envisage la Feuille de route.

Le Conseil insiste sur le fait que l'intervention de la communauté internationale ne peut se substituer aux franches mesures que les parties elles-mêmes doivent prendre.

Le Conseil encourage les parties à engager des négociations directes.

Le Conseil réaffirme le rôle essentiel du Quatuor et attend de lui qu'il continue de s'investir activement dans ce rôle.

Le Conseil réaffirme qu'il est important et nécessaire de parvenir à une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient sur la base de toutes les résolutions qu'il a prises sur la question, dont les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 1515 (2003), du mandat de Madrid et du principe de l'échange de terres contre la paix.

\* \*\*\* \*

---

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel**